



Statut des associés dans une sarl

Par **Perthuis**, le **21/11/2009** à **19:46**

Bonjour,

Actuellement nous sommes 4 associés A,B,C,D avec 25% de parts chacun, A est le gérant minoritaire. La société est en activité réduite, aucun salarié.

C et D (mariés) désire vendre leurs parts.

Pouvez vous confirmer ou non c'est deux solutions:

1 - B rachete les parts de C et D, il devient alors de afit gérant Majoritaire?

2 - C et D revendent leurs parts à des tiers entre autre aux parents de A. Pouvez vous confirmer que A reste gérant minoritaire et B, E et F (parents de A) sont associés à 25% comme l'était C et D?

Merci de votre aide, nous voulons absolument trouver une solution dans laquelle A reste gérant minoritaire.

Cordialement

Christine TEXIER